

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L. 6353-2 et R. 6353-1 du Code du Travail)

ENTRE LES SOUSSIGNEES:

Société frame

5011, Monastir Tunisie Monastir

Représentée par	
Fonction:	

Ci-après dénommée « Le bénéficiaire » D'une part

ET:

ENGINEERING CONCEPT

Dont le siège social est 8, rue Honoré de Balzac - 37000 Tours Immatriculée au RCS de Tours sous le numéro 501 944 730 Organisme de formation enregistré sous le numéro 24 37 03580 37 auprès du préfet de la région centre Représentée par M. Azouz BDIOUI en sa qualité de dirigeant, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

> Ci-après dénommée « L'Organisme » D'une part

Article 1 – OBJET, NATURE ET DURÉE DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à l'action de formation suivante organisée par l'organisme de formation.

Sujet: catia-initiation

Type d'action de formation (au sens de l'article L6313-1 du code du travail) :

Action de formation : En inter-enterprise

Effectifs formés: Parcours collectif

Dates de la session : du 18/04/2023 au 26/04/2023

Durée de la formation : 2 jours, soit 14 heures

Page 1/4







Organisme de formation enregistré sous le numéro 24 37 03580 37 auprès du préfet de la région centre

Article 2 – ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

Une convocation sera adressée à tous les participants. Elle portera en détail l'ensemble de ces informations

Lieu de la formation :

ad1 545

Horaires de formation :

de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Moyens pédagogiques et techniques :

Ordinateur Connexion internet

Moyens permettant d'assurer le suivi de l'exécution de l'action :

Liste d'émargement des stagiaires

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action :

Questions ouvertes Schémas réalisés par les stagiaires

Sanction de la formation :

Une « Attestation de fin de formation » sera délivré à chaque participant

Article 3 – ENGAGEMENT DE PARTICIPATION A L'ACTION DE FORMATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence d'un (des) stagiaire(s) aux dates et lieux prévus ci-dessus. Liste des stagiaires :

Nom du stagiaire	Fonction	Adresse mail

Page 2/4











Organisme de formation enregistré sous le numéro 24 37 03580 37 auprès du préfet de la région centre

Article 4 – REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur joint au présent contrat remis par l'entreprise bénéficiaire à chaque participant avant le début de l'action.

Ce règlement est par ailleurs affiché dans les locaux de l'organisme de formation. Il pourrait également être mis à la disposition de chaque stagiaire sur simple demande.

Article 5 – PRIX DE LA FORMATION

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants :

Coût total HT: 4 012 € TVA 20%: 80 2.4 € Total TTC: 481 4.4 €

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session.

Article 6 – MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement sera dû à réception de la facture selon les modalités prévues aux conditions générales de vente.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Article 7 – CLAUSE DE DEDIT

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 30 jours avant la date de démarrage de la formation objet de la présente convention, ou abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme remboursera sur le coût total les sommes qu'il n'aura pas réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation.

Article 8 – LITIGE

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de commerce de Tours sera seul compétent pour régler le litige.

Page 3/4











Organisme de formation enregistré sous le numéro 24 37 03580 37 auprès du préfet de la région centre

Fait à Tours, le 24/04/2023

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties

Paraphes, mention « Lu et approuvé », signature et cachet du bénéficiaire

Pour ENGINEERING CONCEPT M. Azouz BDIOUI Dirigeant

Tel: 09 63 22 47 40 / Fax: 09 63 22 47 40 onglesering looncept@counge.fr



